

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES  
Séance plénière du 11 juillet 2019 à 9h30  
« Évolution des inégalités intragénérationnelles »

<b>Document n° 11</b>
-----------------------

<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>
---

## **L'évolution des conditions de vie au fil des générations**

*Secrétariat général du Conseil d'orientation des retraites*



## **L'évolution des conditions de vie au fil des générations**

Ce document étudie comment ont évolué quelques indicateurs de conditions de vie selon l'âge ou la génération au cours des dernières décennies.

Lorsque l'on compare le niveau de vie des générations successives (documents n°8 à 10), on constate une nette progression au fil des générations nées avant 1940-1950, c'est-à-dire entre les retraités des années 1970 à 1990 et les retraités ayant pris leur retraite depuis 2000. En revanche le progrès générationnel est moins évident pour les générations nées après 1950, c'est-à-dire lorsque l'on compare les actifs d'aujourd'hui aux actifs des années 1980 : le niveau de vie moyen progresse toujours au fil des générations dans l'absolu (en euros constants), mais il a baissé en termes relatifs (lorsque l'on rapporte le niveau de vie moyen d'une classe d'âge au niveau de vie moyen de l'ensemble de la population, voir document n°8). Il en résulte une hausse du taux de pauvreté monétaire des jeunes générations (voir document n°10).

Dans ce contexte, il ne fait aucun doute que les conditions de vie des générations à la retraite se sont améliorées au cours des dernières décennies ; en revanche on pourrait craindre que les conditions de vie des générations qui sont aujourd'hui en âge de travailler (ou des personnes les plus défavorisées au sein de ces générations) soient moins bonnes que les conditions de vie des générations qui étaient en âge de travailler il y a 20 ou 30 ans.

C'est pourquoi ce document examine quelques indicateurs de conditions de vie selon l'âge ou la génération : conditions de logement, équipement des ménages et départs en vacances.

### **1. L'évolution des conditions de logement**

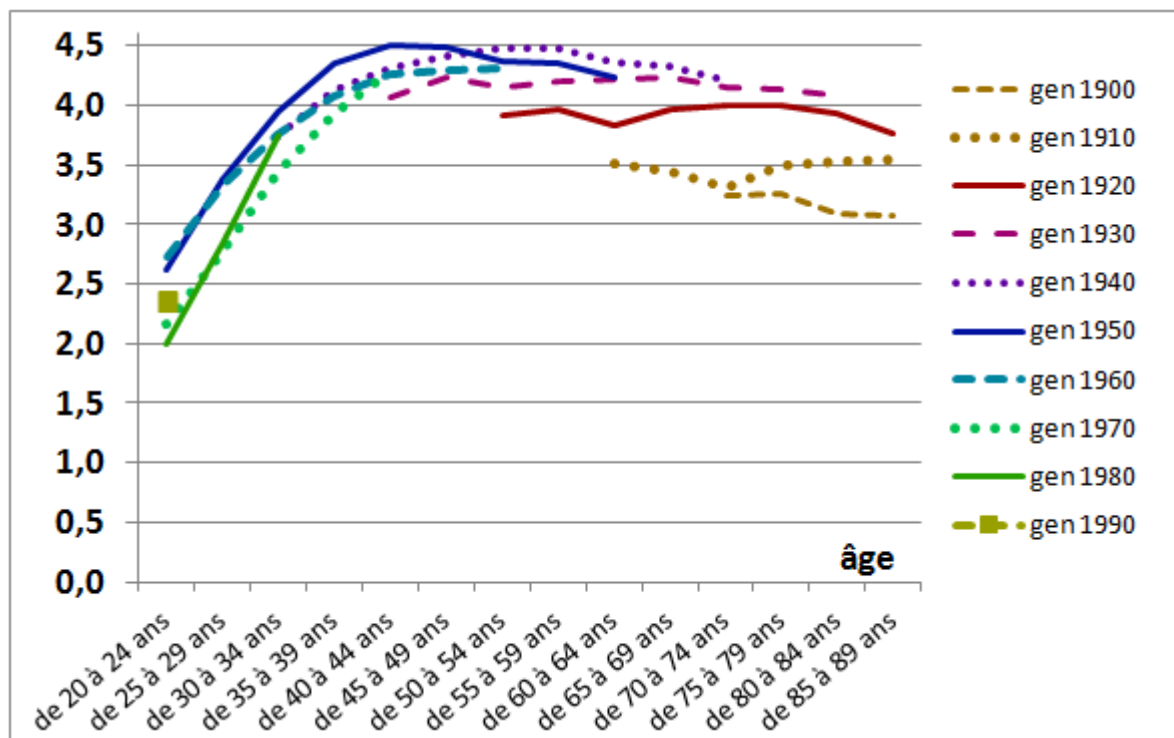
Les enquêtes logement de l'INSEE permettent de suivre l'évolution des conditions de logement selon l'âge sur longue période. On étudie successivement la taille du logement et sa qualité.

#### ***1.1. L'évolution du nombre de pièces du logement***

La taille du logement, mesurée par le nombre moyen de pièces du logement, augmente pour chaque génération en début de cycle de vie avant de se stabiliser à partir de 40 ans.

Le nombre moyen de pièces du logement a nettement augmenté au fil des générations jusqu'aux générations nées vers 1940-1950, puis il tend à reculer pour les générations récentes. C'est ce que montre un graphique où chaque courbe suit le taux de pauvreté d'une génération au long de son cycle de vie. On aurait des résultats analogues en termes de superficie du logement ou de proportion de maisons individuelles (par opposition aux appartements).

## Nombre moyen de pièces du logement selon l'âge au fil des générations



Lecture : chaque courbe représente une génération dont on suit l'évolution du nombre de pièces du logement à chaque âge entre 1973 et 2013. Par exemple le nombre de pièces pour la génération 1950 était de 2,6 pièces à 20-24 ans en 1973 et de 4,2 pièces à 60-74 ans en 2013.

Note : l'âge est celui de la personne de référence du ménage.

Champ : ménages ordinaires, France métropolitaine.

Source : INSEE, enquêtes Logement 1973 à 2013.

Faut-il en déduire que les jeunes générations sont plus à l'étroit dans leur logement que les générations nées vers 1950 (premières générations du *baby boom*) ? Pas forcément, car les évolutions de la famille (diminution du nombre d'enfants, recul de la vie en couple) ont entraîné une diminution de la taille moyenne des ménages au fil des générations.

Afin de mesurer si la taille des logements diminue relativement à la taille des ménages, on se réfère à la norme de peuplement des logements définie par l'INSEE : les logements sont répartis en logements sous-peuplés, peuplés normalement ou surpeuplés selon une norme définie par l'INSEE (voir encadré). Il est possible de comparer le peuplement des logements selon cette norme de 1984 à 2013.

### **Norme de peuplement des logements de l'INSEE**

L'INSEE compare le nombre de pièces du logement au nombre de pièces nécessaires au ménage.

L'occupation " normale " d'un logement est définie ainsi :

- une pièce de séjour pour le ménage ;
- une pièce pour chaque personne de référence d'une famille (couple ou famille monoparentale) ;
- une pièce pour chaque autre adulte (personne mariée ou remariée mais ne vivant pas en couple, veuve ou divorcée, ainsi que pour les célibataires de 19 ans ou plus) ;
- pour les célibataires de moins de 19 ans, on compte une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans, sinon une pièce par enfant.

Exceptions : une personne seule dans un studio de 25 m<sup>2</sup> ou plus est réputée satisfaire à la norme, et les logements comportant autant de pièces que la norme sont considérés comme surpeuplés s'il y a moins de 18 m<sup>2</sup> par personne.

Remarque : la cuisine n'est comptée dans le nombre de pièces que si elle mesure plus de 12 m<sup>2</sup>.

Aujourd'hui comme il y a 30 ans, le nombre de pièces du logement augmente avec l'âge comparativement au nombre de pièces nécessaire selon la norme INSEE : le taux de sous-peuplement augmente nettement avec l'âge tandis que le taux de surpeuplement diminue.

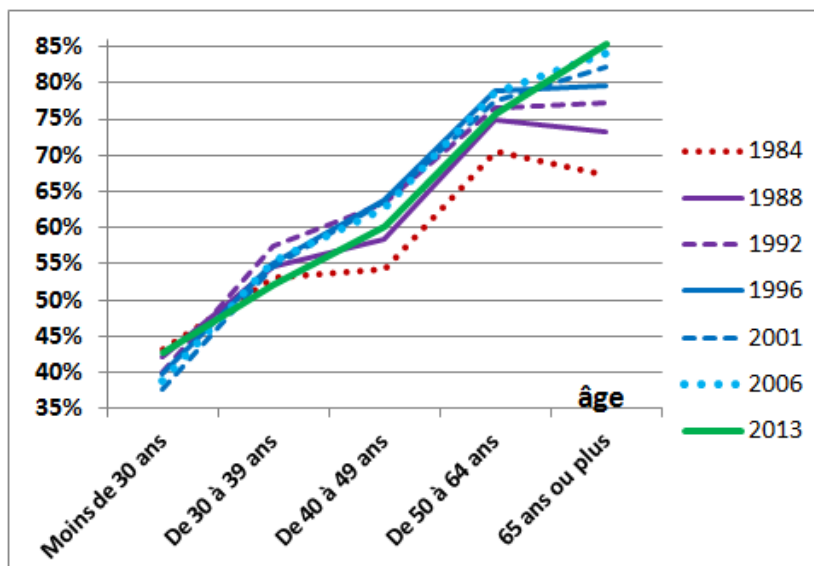
Dans l'ensemble, la situation s'améliore au fil du temps ou des générations : entre 1984 et 2013, le taux de sous-peuplement tend à augmenter et le taux de surpeuplement à baisser à chaque âge.

Cependant, si l'amélioration au fil du temps ou des générations est nette pour les 65 ans et plus, les évolutions sont plus contrastées entre 30 et 65 ans : dans ces tranches d'âge, il y a bien eu une amélioration entre 1984 et 1996 ; puis cette amélioration a pris fin entre 1996 et 2013, dans la mesure où le taux de sous-peuplement a baissé. Pour autant, il n'y a pas eu de remontée du taux de surpeuplement entre 30 et 65 ans (sauf sur une période plus récente entre 2006 et 2013) : c'est le taux de peuplement normal qui a augmenté.

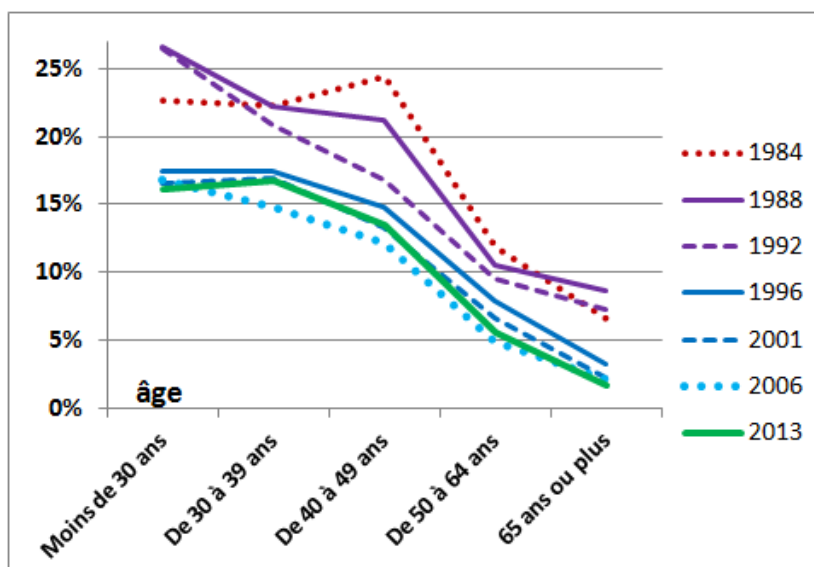
Même si ces évolutions remettent en cause l'idée d'un progrès parfaitement régulier au fil des générations, on constate que chaque génération est, à chaque âge, moins souvent en situation de surpeuplement que la génération née vingt ans plus tôt.

## Evolution du peuplement des logements selon l'âge de 1984 à 2013

### Taux de sous-peuplement



### Taux de surpeuplement



Note : l'âge est celui de la personne de référence du ménage.

Champ : ménages ordinaires, France métropolitaine.

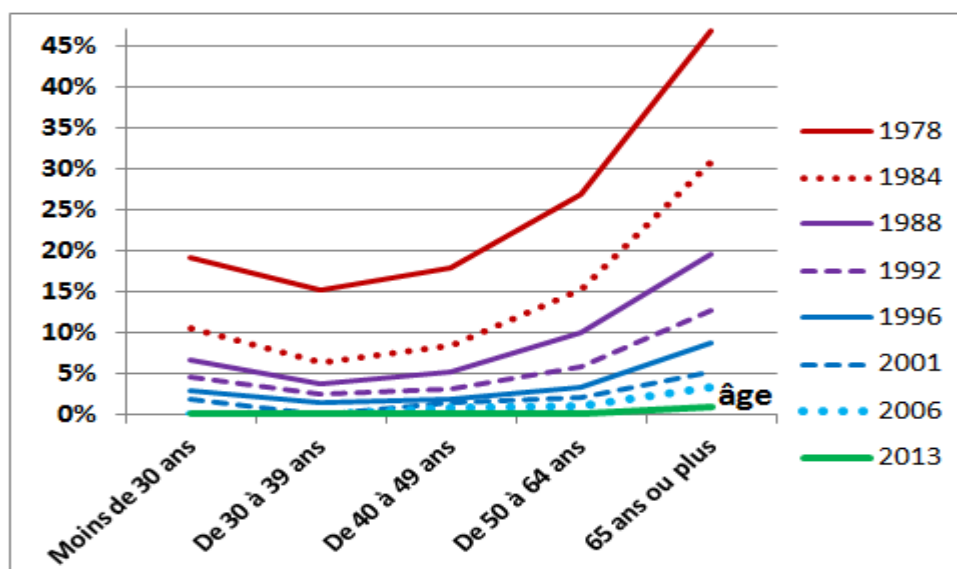
Source : INSEE, enquêtes Logement 1984 à 2013.

## 1.2. L'évolution de la qualité du logement

La qualité du logement peut d'abord être évaluée de façon objective par les équipements contribuant au confort (chauffage, eau courante, WC intérieur, salle de bain, eau chaude, etc.). Aujourd'hui, presque tous les logements sont équipés du confort sanitaire de base<sup>1</sup>, mais c'était loin d'être le cas dans les années 1970 ou 1980. A l'époque, c'étaient essentiellement les seniors qui étaient dépourvus du confort sanitaire de base. L'amélioration du confort a ainsi été très marquée entre les retraités des années 1970 ou 1980 et les retraités d'aujourd'hui.

En termes générationnels, les premiers *baby boomers* nés vers 1950 n'ont certes pas toujours disposé du confort sanitaire de base durant leur enfance ou leur jeunesse, mais ils en disposaient presque tous dès l'âge de 30-39 ans en 1984 (à l'exception de 6% d'entre eux). Ainsi, en matière de confort de base à l'âge adulte, il n'y a pratiquement plus de marge de progrès après la génération 1950.

**Proportion de logements dépourvus du confort sanitaire de base selon l'âge de 1978 à 2013**



Note : l'âge est celui de la personne de référence du ménage.

Champ : ménages ordinaires, France métropolitaine.

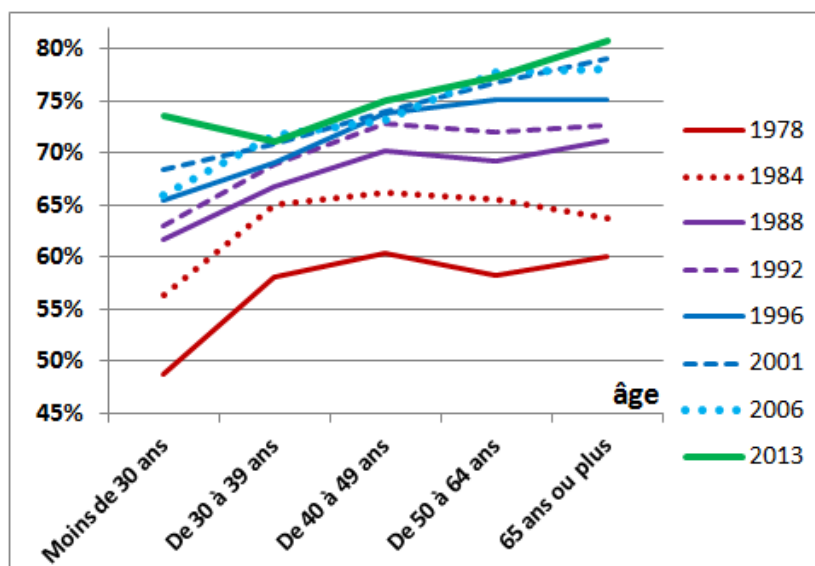
Source : INSEE, enquêtes Logement 1978 à 2013.

Afin d'apprécier si le progrès générationnel en matière de qualité du logement s'est poursuivi ou non après la génération 1950, il conviendrait d'examiner d'autres caractéristiques du logement comme la qualité de la construction, l'isolation, l'humidité, la situation et l'environnement, etc. Plutôt que de les passer en revue, on peut apprécier globalement la qualité du logement à travers une question d'opinion sur les conditions de logement, posée par l'INSEE dans les enquêtes Logement successives.

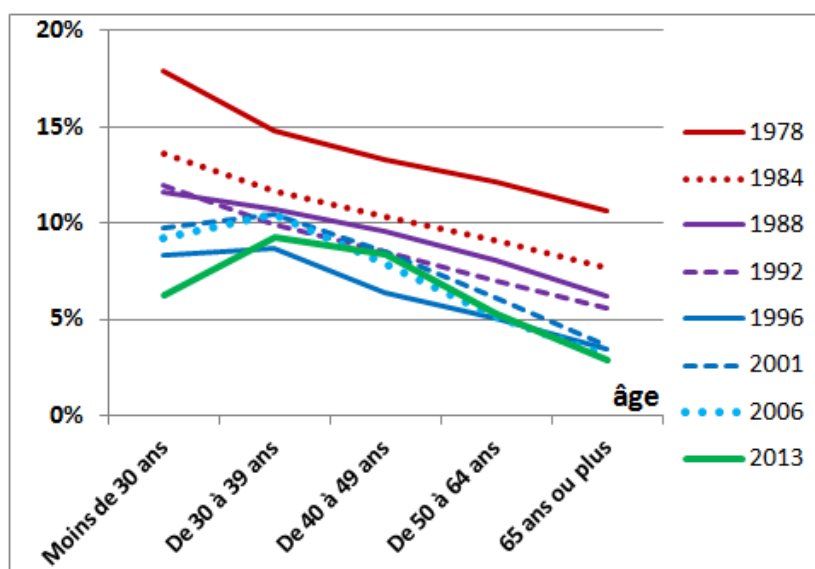
<sup>1</sup> Selon l'INSEE, un logement est considéré comme dépourvu du confort sanitaire de base s'il est privé d'un des trois éléments que sont l'eau courante, une baignoire ou une douche, des WC à l'intérieur.

**Opinion des ménages sur leurs conditions de logement  
selon l'âge de 1978 à 2013**  
(en % des ménages enquêtés)

**Très satisfaisantes ou satisfaisantes**



**Insuffisantes ou très insuffisantes**



*Lecture : réponses à la question « actuellement, comment trouvez-vous vos conditions de logement ?très satisfaisantes ou satisfaisantes ; acceptables ; insuffisantes ou très insuffisantes ».*

*Note : l'âge est celui de la personne de référence du ménage.*

*Champ : ménages ordinaires, France métropolitaine.*

*Source : INSEE, enquêtes Logement 1978 à 2013.*

Dans l'ensemble, les ménages sont de plus en plus satisfaits de leurs conditions de logement au fil du temps ou au fil des générations ; et, lorsque l'on suit une génération au cours du cycle de vie, elle est de plus en plus satisfaite de ses conditions de logement au fur et à mesure qu'elle avance en âge.



Néanmoins, le progrès est beaucoup moins évident entre 1996 et 2013 qu'il ne l'était entre 1978 et 1996. En particulier, les ménages en milieu de vie active (de 30 à 49 ans) s'estiment plus souvent insatisfaits de leurs conditions de logement en 2013 qu'en 1996, sans être beaucoup plus souvent satisfaits. En termes générationnels, la fréquence des mauvaises conditions de logement ressenties en milieu de vie active aurait ainsi un peu augmenté entre les générations 1947 à 1966 (30-49 ans en 1996), c'est-à-dire les premières générations du *baby boom*, et les générations 1964 à 1983 (30-49 ans en 2013).

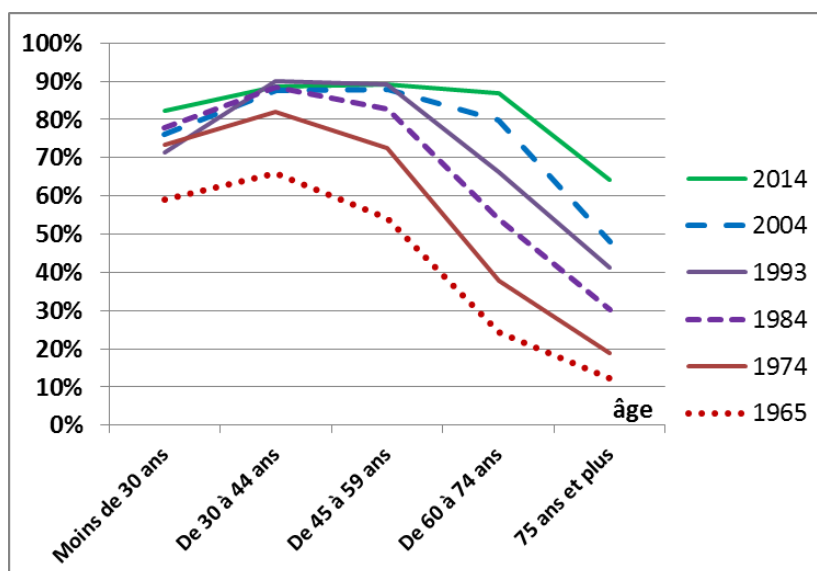
## 2. L'évolution de l'équipement des ménages en biens durables

L'équipement des ménages en biens durables progresse au fil du temps. Les personnes âgées ont tendance à rester à l'écart de ce progrès. Peut-on encore parler de fracture générationnelle aujourd'hui ? On illustre ce progrès à travers deux exemples emblématiques : l'automobile et le téléphone.

### 2.1. L'équipement en automobile selon l'âge

Encore aujourd'hui, les ménages âgés sont moins bien équipés en automobile, sans doute en partie pour des raisons de santé. Malgré tout, le sous-équipement des seniors s'est considérablement réduit au fil des décennies, et les 60-74 ans sont presque aussi bien équipés que les plus jeunes, alors qu'il y avait une fracture entre les actifs et les retraités dans les années 1970. Ce schéma se retrouve pour la plupart des biens durables.

**Taux d'équipement des ménages en automobile selon l'âge de 1965 à 2014**



*Note : l'âge est celui de la personne de référence du ménage.*

*Champ : ménages ordinaires, France métropolitaine.*

*Source : INSEE, enquêtes de conjoncture auprès des ménages 1965 à 1993, enquêtes SRCV 2004 à 2014.*

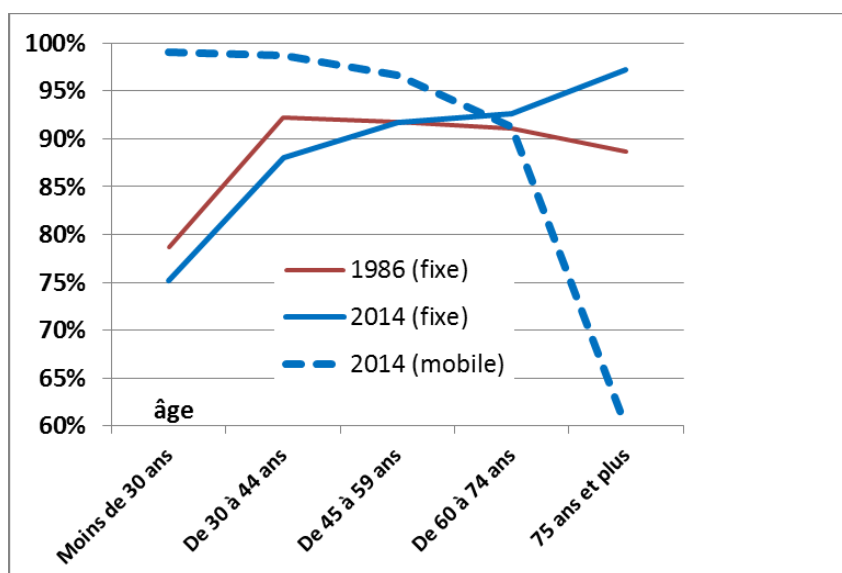
Le taux d'équipement en automobile des ménages en âge de travailler tend à plafonner aux alentours de 90 % depuis quelques décennies. Pour autant, il ne baisse pas au fil des

générations, ce qui pourrait être le signe d'une désaffection des jeunes générations pour l'automobile ou de contraintes budgétaires.

### 2.1. L'équipement téléphonique selon l'âge

Le taux d'équipement en téléphone de l'ensemble de la population était encore faible en 1974 (26 %), mais il a fortement progressé ensuite pour atteindre 90 % en 1986. Tout au long de cette période, les ménages âgés étaient légèrement en retard sur le reste de la population, mais l'écart n'a pas dépassé 5 points. Ainsi, en 1986 le taux d'équipement des 70 ans et plus (89%) était à peine inférieur à celui des 30-59 ans (92%). Les retraités se sont donc presque aussi vite équipés en téléphone que le reste de la population, alors qu'ils étaient souvent en retard pour la plupart des biens durables.

**Taux d'équipement des ménages en téléphone selon l'âge en 1986 et en 2014**



*Note : l'âge est celui de la personne de référence du ménage.*

*Champ : ménages ordinaires, France métropolitaine.*

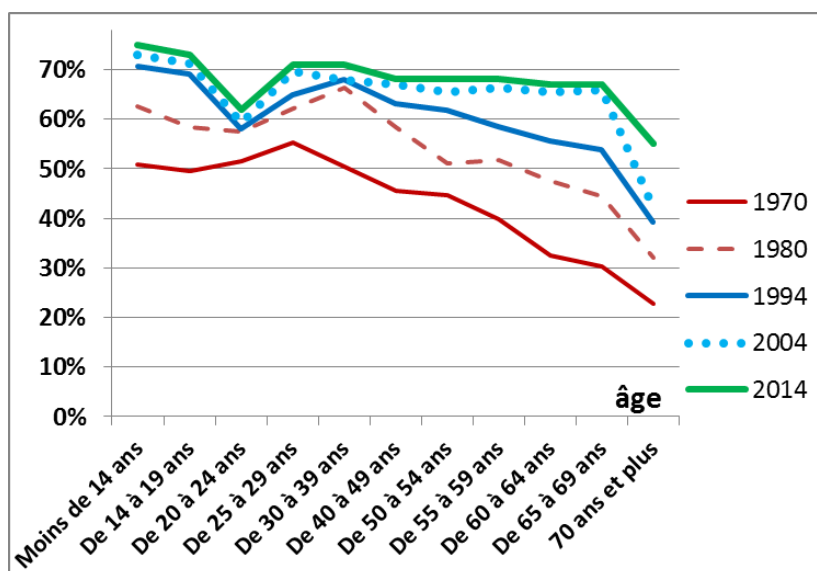
*Source : INSEE, enquêtes de conjoncture auprès des ménages 1965 à 1993, enquêtes SRCV 2004 à 2014.*

Trente ans plus tard, le taux d'équipement en téléphone mobile de l'ensemble de la population a aussi atteint 90% en 2014. En 2014, le taux d'équipement en téléphone fixe est lui aussi redescendu à 90%, après avoir plafonné à environ 95% dans les années 1990. Désormais, les seniors sont mieux équipés en téléphone fixe que le reste de la population. Cependant, ils restent encore un peu à l'écart de la téléphonie mobile, avec un taux d'équipement de seulement 60% après 75 ans, alors que les moins de 45 ans sont tous équipés à 99%. On retrouverait des résultats semblables en matière d'équipement en micro-ordinateur ou de connexion à internet. Ainsi, il subsistait en 2014 une certaine « fracture numérique » entre les 75 ans et plus et le reste de la population.

### 3. Les départs en vacances

La proportion de personnes qui partent en vacances au moins une fois dans l'année<sup>2</sup> tend à progresser depuis 1970, bien qu'elle tende à plafonner depuis les années 1990. Malgré tout, environ un tiers des français ne partent pas en vacances au cours d'une année.

**Taux de départ en vacances selon l'âge  
de 1970 à 2014**



Champ : individus en France métropolitaine.

Source : INSEE, enquêtes vacances 1964-2004 ; Credoc, enquêtes Conditions de vie et aspirations 2014.

Dans les années 1970 ou 1980, les seniors partaient sensiblement moins souvent en vacances que les plus jeunes. Mais le taux de départ en vacances des jeunes retraités (60-69 ans) a beaucoup progressé depuis. Depuis le milieu des années 2000, les 60-69 ans partent à peu près aussi souvent en vacances que les plus jeunes. Les 70 ans et plus restent en retrait, sans doute parce qu'ils sont souvent contraints par les problèmes de santé.

Le taux de départ en vacances des plus jeunes (moins de 40 ans) n'augmente pratiquement plus depuis le milieu des années 1990. Pour autant, on n'observe pas de baisse du taux de départ chez les plus jeunes au fil des générations. Cependant, la durée des séjours s'est réduite, de sorte que le nombre de jours de vacances dans l'année a globalement baissé au fil des générations chez les plus jeunes. Par ailleurs, la démocratisation du transport aérien a accru le nombre de vacances à l'étranger. Au total, par rapport aux générations nées vingt ans plus tôt, les enfants, les jeunes et les jeunes adultes partent aussi souvent, moins longtemps mais plus loin.

<sup>2</sup> Les vacances sont définies comme un séjour d'au moins 4 jours hors du domicile habituel. Ce séjour peut correspondre à un séjour touristique ou à un séjour chez des membres de la famille élargie.